

Les croix de chemins, les croix de rogations à MILHARS

Avec la participation de Germaine MERCADIER (1925-2017) et ses souvenirs.

Nous avons tous rencontré ces croix aux carrefours ou abords de routes et chemins. Elles sont appelées pour la plupart «croix de rogations». Elles sont dressées dans un lieu privé ou sur un terrain public et marquent le souvenir d'un événement important survenu dans une famille ou dans une communauté locale. En plus de leur symbolisme religieux, elles sont des témoins du passé, et représentent pour nous la tradition et la civilisation chrétienne.

Ces croix sont en pierre (depuis le XIIème Siècle), en fer forgé appelées « croix aux outrages » (17ème Siècle), en fonte (1860 - 1920), certaines très simples, d'autres majestueuses quelques-unes de vraies œuvres d'art, elles marquaient la christianisation des espaces habités. Cet art urbain qu'il soit laïque ou religieux appartient à l'ensemble des habitants d'un village. Les athées verront dans la croix la beauté dépouillée du fer forgé, de la pierre taillée ; les chrétiens eux, y ajouteront la satisfaction d'y voir les attributs de leur foi chrétienne. Ces monuments urbains du patrimoine villageois sont trop souvent oubliés, délaissés, abandonnés pour la plupart et se désagrègent lentement selon l'humeur des intempéries. Ils ont participé à l'histoire de nos « anciens » et s'inscrivent ainsi dans la nôtre. Ils méritent toute notre considération par un entretien suivi, parfois une restauration s'impose.

Les croix de rogations.

Les rogations sont des prières publiques et des processions instituées par le clergé pour placer les champs et les récoltes sous la protection de Dieu. Ces processions et invocations se font pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension et pour la fête de Saint Marc, le 25 Avril. Elles furent instituées en 469 par Saint Mamert, évêque de Vienne à la suite de calamités qui ravagèrent le Dauphiné. Elles furent ensuite intégrées et codifiées pour l'ensemble du royaume Franc au concile de paix de 511. En 816 le pape Léon III en adopta l'usage à Rome. Elles sont issues des pratiques païennes héritées de l'Antiquité. Rejetées par les catholiques Francs, les Rogations faisaient partie de la liturgie du royaume wisigoth de Toulouse.

Certains se souviennent de ces processions champêtres où le prêtre, après avoir dit la messe de bon matin partait de l'église accompagné des fidèles et des enfants de cœur. Plus particulièrement le jour de Pâques, après les vêpres, une procession avait lieu et on se rendait sur la place des marronniers ou l'on passait devant le Grand Christ.

Puis le 25 avril, fête de Saint Marc, la procession se faisait en partant de l'église vers la croix de la



rivière et on passait à nouveau devant le Grand Christ de Nazareth sur la place



puis devant la croix d'Alric



, la croix de Carguemiech



et enfin la croix du couvent

Pour les processions des rogations où pendant trois jours avant la fête de l'Ascension, on partait de



l'église et l'on se rendait tantôt vers le Ségalar



tantôt vers la Baladas et le troisième jour on faisait le tour du village. Et ces jours-là, le prêtre bénissait les champs et par des prières demandait les grâces nécessaires afin que les habitants du pays obtiennent de bonnes récoltes...



Le lundi de Pentecôte on se rendait à la croix de Notre Dame d'AUSSEVAYSSE. La croix de Notre Dame à AUSSEVAYSSE marque l'emplacement d'une ancienne paroisse ayant appartenu aux Templiers de RAYSSAC.

Puis venait le jour de la fête Dieu où les gens de chaque quartier mettaient tous leurs efforts pour garnir et décorer ces croix et les fleurir et des mains habiles savaient les habiller pour en faire de magnifiques reposoirs... et ce jour-là on montait jusque sur la place du Ravelin



comme pour l'Ascension.

Et de nouveau, le Dimanche du Sacré Cœur une procession avait lieu sur la place des marronniers. Enfin le 15 août, aux vêpres, avait lieu une procession de l'église à la place des marronniers par la route et on passait à nouveau devant le Grand Christ. Au passage, les habitants des maisons fermaient leurs volets et les consommateurs à l'extérieur du café rentraient. Les voitures automobiles s'arrêtaient et attendaient le passage des derniers processionnaires pour repartir.

Ces croix ont vu passer de nombreux communians et communianes auxquels on rappelait la devise « par ce signe, tu vaincras! »

Antérieurement, le cortège parcourait en procession un circuit de un à six kilomètres. Devant, un enfant de cœur portait la croix en argent fixée au bout d'une perche, suivi du curé en chasuble de couleur or, portant et présentant le saint sacrement dans un ostensorial rayonnant, sous un dais soutenu à ses 4 angles par d'autres enfants de cœur vêtus de tuniques rouge et blanche; un autre servant balançait l'encensoir et un autre encore portait le seau d'eau bénite avec son goupillon. A chaque croix le prêtre récitait des prières spéciales et bénissait les champs aux alentours. Chemin faisant on chantait ou récitait les litanies des saints et le « je vous salue Marie ».

Le propriétaire de chaque croix avait garnie celle-ci avec des fleurs, des cierges, une coupe d'eau bénite et un rameau de buis ou de laurier. Ceci explique l'importance des socles en pierre recevant la croix. Il y avait aussi une offrande pour le prêtre sous forme de dons en nature, généralement des fruits. Cette coutume disparut vers le début de 1960.

Les calvaires et croix de mission.

Les premiers calvaires apparaissent vers le XII ou XIIIème siècle.

Les calvaires sont des croix de dimension importante plantées sur un important socle.

Ces ensembles, y compris les croix de mission, sont situés sur le domaine public et appartiennent donc à la collectivité paroissiale ou communale.

Certaines croix ont été sculptées de la tête du Christ en 1940 par un réfugié belge nommé GODOU par reconnaissance de la protection dont il avait bénéficié à MILHARS de la part de la population.



Jésus de Nazareth

Le calvaire de Milhars, dressé sur la place du village, avait pour intention de mettre l'ensemble de la vie rurale sous la protection divine. Au temps des rogations c'était le point de départ de la procession. Ce calvaire fut déplacé lors de la construction de la piste de danse à la fin des années 50 (et aujourd'hui parking de la Mairie et Ecole).

La FRANCE avait été mise sous la protection de la vierge Marie par Louis XIII selon son vœu d'avoir une descendance mâle; et ce fut le futur Louis XIV.

A l'entrée de l'église nous trouvons un calvaire qui réunissait les paroissiens avant la messe dominicale et où le prêtre donnait la bénédiction avant que les fidèles entrent dans l'église. Cette Bénédiction est toujours pratiquée le Dimanche des Rameaux.



La statue de la vierge a été repeinte en Février 2025. Dans le cartouche on peut lire : « Posuerunt me custodem » : ils ont fait de moi une gardienne ou ils m'ont mis en gardienne. Le 10 septembre 1871 A. BRUGUIERE, Curé de MILHARS de 1866 à 1881

Quelques croix furent érigées en souvenir d'une mission ou d'un jubilé. Pour mémoire citons la mission du Père Antoine WABNITZ, Oblat de Marie Immaculée qui séjourna dans la paroisse du 30 janvier au 12 février 1950 et du 14 au 28 janvier 1951.

Dénomination des croix.

Quand on parle d'une croix on la désigne par le nom du lieu qu'elle occupe, ou par celui du propriétaire actuel. Mais il y en a qui ont gardé le nom de la personne qui les édifia. Ainsi nous trouvons la croix d'Alric (Marie-Rose ALRIC épousa à Milhars Gabriel POUX le 09/04/1799 et Marie ALRIC épousa Pierre-Maurice JEAN le 28/08/1849). Le 8 avril 1888 la famille BARGUES demande le déplacement de la croix d'ALRIC qui est adossée au mur de clôture de son jardin pour construire une cave à vin. Il est décidé de la placer contre le mur de clôture de la ferme de Henry GERVAIS (parcelle aujourd'hui BOUSSIOUT. GERVAIS était aubergiste dans la maison FOURES/GRILLET) qui autorise mais exige qu'elle sera enlevée aux frais de la commune si lui ou ses successeurs voulaient bâtir en face de cette croix.



La croix de la place des Ormeaux



la croix du Ravelin



la croix du château



la croix de Bournazel



la croix de la rivière



la croix de Carguemiech,



la croix du couvent



la croix du Segalar,



la croix des moissons de Laguarrigue



, la croix du Baladas



la croix des Landes



la croix de la cave



la croix de Combesourbié



la croix de Revelouse



Croix du chemin de la tourelle



la croix de la terrisse



La croix de Saulieu



la croix route de Montrosier

La croix sert aussi de dénomination d'adresse dans les courriers et les actes notariaux.

En ce qui concerne l'implantation des croix, leur nombre est proportionnel à la densité de la population. De ce fait leur répartition géographique est très inégale. (en moyenne une croix pour 150 ha ou 30 habitants).

Une très belle croix sculptée sur deux faces existe près de Milhars et représente sur une face la croix latine, l'ancre, le cœur, la croix de Jérusalem selon les 3 vertus théologales (la foi, l'espérance et la charité) avec la vierge à l'enfant Jésus et sur l'autre face orientée vers les champs, le Christ en croix

Bibliographie

Les Croix de chemins - Claude RATIER

Jean-Paul MARION



Croix au cimetière de Saint Projet - Larroque